



Procès-verbal de la rencontre du comité de parents
du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
tenue le lundi 13 avril 2026
en virtuel à 19 h, et à laquelle assistaient :

Taux de représentation 70 %
37 présences sur 53 écoles

ÉCOLES	MESDAMES, MESSIEURS
De La Durantaye	Chloë Comeau (R) Martine Laurin (S)
Du Flambeau	Karyne Venne
Émilien-Frenette	Valentino De Brito
Dubois	Maxime Lusignan
Notre-Dame	Absent
Prévost	François Jason Labrie
Saint-Stanislas	Absent
Saint-Jean-Baptiste	Philippe Olivier Belcourt
Polyvalente Saint-Jérôme	Sandra Lebouché
Cap-Jeunesse	Lauralie Sarrazin
Mariboisé	Absent
De l'Horizon-Soleil	Nahomie Guerrier
Sainte-Paule	Substitut
Bellefeuille	Absent
Sainte-Thérèse	Absent
Aux Quatre-Vents	Audrey Gilbert
Jean-Moreau	Joëlle Robichaud-Beauchamp
Sacré-Cœur	Morgane Pédron
Val-des-Monts	Nicolas Morin
Des Hauteurs	Any Guindon
Des Hautbois	Sandra Lebouché
Sainte-Anne	Érik Lauzon
Mer-et-Monde	Jérémy Forest
À l'Unisson	Vanessa Neveu-Boulangier
De la Fourmilière	Absent
Des Falaises	Guy Beaulieu
De l'Envolée	Absent
Sans-Frontières	Absent
Des Studios	Absent
De la Source	Kevin Pelletier
Du Joli-Bois	Lee-Ann Forget
Du Champ-Fleuri	Absent
De la Croisée-des-Champs	Laurence Bernier
À l'Orée-des-Bois	Nadine Malo-Desruisseaux (S)
De la Volière	Jade Bachand
Des Hauts-Sommets	Johanne Plourde
De Mirabel	Isabelle Viau
Du Grand-Héron	Viviane Drapeau

Aux Couleurs-du-Savoir	Cassandra Labelle
Du Triolet	Absent
Du Grand-Rocher	Kevin Tousignant
Du Parchemin	Anne Chouinard
Des Sentiers	Geneviève Lepage
École de l'Étincelle	Catherine Vézina
Saint-André	Absent
L'Oasis	Absent
Saint-Philippe	Absent
Saint-Hermas	Absent
Saint-Alexandre	Antoine Dallaire
Saint-Julien	Absent
Bouchard	Vanessa Gareau
Dansereau/Saint-Martin	Jaymee Lafave
Polyvalente Lavigne	Jaymee Lafave
Comité EHDA	Marika Otis

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

- Monsieur David Castanha Morin, directeur, Service des ressources financières

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, effectue la vérification des présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Philippe Olivier Belcourt propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.
(CP 2025-26-30)

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (2025-03-09)

Madame Viviane Drapeau propose l'adoption du procès-verbal. Aucune modification n'a été apportée. Adopté à l'unanimité. (CP 2025-26-31)

5. Parole à l'assemblée

Aucune parole à l'assemblée.

6. Suivi et information

6.1 Suivi - Évaluation de la dernière rencontre

Madame Viau remercie les membres de prendre le temps de répondre au sondage. Les sujets proposés sont grandement appréciés et nous orientent pour la planification des prochaines discussions.

6.2 Nomination d'un lauréat argent et résolutions pour les lauréats bronze et argent

Il est proposé par madame Viau, secondé par madame Sandra Lebouché et adopté à l'unanimité des membres du comité de parents que le prix « lauréat Argent » de la Fédération des comités de parents du Québec pour l'année 2025-2026 soit remis à Madame Viviane Drapeau. **(CP 2025-26-32)**

Il est proposé par madame Viau, secondé par madame Chloë Comeau et adopté à l'unanimité des membres du comité de parents de participer à la Semaine de l'engagement parental 2026 et de remettre les prix de la « catégorie Bronze » aux représentants du comité de parents pour l'année 2025-2026. La liste des lauréats bronze sera transmise à la FCPQ d'ici le 30 avril prochain. **(CP 2025-26-33)**

Félicitations à tous pour ces nominations et pour l'excellent travail accompli durant l'année.

6.3 Élections au CA pour les districts 1-3-4

Trois postes d'administrateurs représentant les districts 1, 3 et 4 seront à combler pour une durée de trois ans soit du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2029. L'appel de candidatures pour la désignation des membres au conseil d'administration se fera le lundi 4 mai prochain lors de la séance du comité de parents. Un formulaire de mise en candidature et un avis de désignation présentant les conditions à respecter pour poser sa candidature ont été envoyés par courriel le jeudi 9 avril dernier.

7. Points du CSSRDN

7.1 Budget 2026-2027 (David Castanha-Morin)

Monsieur David Castanha, directeur du Service des ressources financières, présente les éléments entourant l'élaboration du budget 2026-2027. Il explique le processus de la répartition du budget conformément à la *Loi sur l'Instruction publique* (LIP) aux secteurs primaire et secondaire.

L'exercice financier d'un centre de services scolaire débute le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin de l'année suivante. À l'exception de certaines mesures conventionnées, les sommes budgétaires non utilisées ne sont pas reportables à l'exercice financier suivant, d'où l'importance de bien répartir les sommes dédiées au budget de l'école afin de ne pas accumuler de déficits ou de surplus.

Au budget, 83 % des revenus d'un CSS proviennent des subventions gouvernementales. Celles-ci sont réparties en trois mesures spécifiques :

- La mesure sans contrainte, transférable sans limitations;
- La mesure dédiée, pouvant être transférée à l'intérieur de son regroupement;
- La mesure protégée, devant être utilisée aux fins spécifiées.

Les autres revenus proviennent de la taxe scolaire, des subventions d'investissement du MEQ et des droits de scolarité. Les sources de revenus autonomes servent à financer les activités non couvertes par le gouvernement :

- Le service de garde, la surveillance du dîner, le matériel périssable, les campagnes de financement, etc.

Les dépenses centralisées sont gérées par le centre de services scolaire en ce qui a trait à l'effectif enseignant, au transport scolaire et à l'entretien des établissements, etc.

Ces différents éléments permettront aux membres du conseil d'établissement, une meilleure compréhension de la distribution des montants alloués pour leur école et des différentes mesures et sources de revenus. Le conseil d'établissement, lors d'une présentation avec la direction d'école, doit adopter le budget à la fin du mois de mai. Un ajustement du budget est prévu suite à la déclaration de la clientèle scolaire au 30 septembre.

7.2 Période de questions

Pouvoir d'intervention d'une direction scolaire lors d'infraction automobile

Un membre demande si la direction d'école peut intervenir lors d'une infraction automobile d'un parent. Monsieur Brisson confirme que lorsqu'une infraction automobile est constatée sur le terrain de l'école (ex. non-respect de la signalisation, stationnement interdit, conduite dangereuse), la direction peut intervenir afin d'assurer la sécurité de tous. Elle est autorisée à adresser un avis écrit aux parents concernés pour les informer de la situation et leur rappeler les règles de conduite et de stationnement applicables sur le terrain scolaire. Par contre, aucune amende financière n'est donnée par l'école. Dans certains cas, la direction peut avoir recours au service de police.

Activités dans les écoles pour la semaine de l'engagement parental

Un membre demande si des activités sont prévues dans les écoles pour la semaine de l'engagement parental. Monsieur Brisson informe que rien n'est prévu par le centre de services scolaire. Chaque milieu scolaire est libre de faire une action, une activité, une annonce dans le journal de l'école ou autre à cet effet.

À qui remettre les cadeaux aux bénévoles ou aux membres du CÉ

Madame Viau explique que le conseil d'établissement doit déterminer à qui remettre les cadeaux aux bénévoles de leur école. Ceux-ci peuvent être offerts aux membres du conseil d'établissement ou à des bénévoles choisis.

Rappel de tâches pour le conseil d'établissement

Madame Viau rappelle aux membres des conseils d'établissement qu'il est obligatoire de procéder à une consultation des élèves de leur école afin de recueillir leurs champs d'intérêt ou leurs choix d'activités qu'ils souhaitent retrouver dans leur milieu scolaire.

Les membres du CÉ seront consultés dans le cadre du processus de sélection d'une direction d'établissement.

Travaux d'agrandissement et autres

Monsieur Brisson indique que le processus d'appel d'offres pour l'ajout de modulaires de l'école Sainte-Anne est présentement en cours.

Le projet de modulaires de l'école Val-des-Monts est bien amorcé et respecte les échéanciers.

Pour les autres demandes d'ajout d'espace, nous sommes en attente de la décision du MEQ.

Travaux de peinture

Un membre demande qui est autorisé à effectuer les travaux de peinture dans la bibliothèque de l'école. Monsieur Brisson se renseignera quant aux personnes ou ressources autorisées à réaliser ces travaux.

8. Autres comités

8.1 FCPQ

Madame Mélanie Laviolette fait le point sur les enjeux qui préoccupent les parents : services aux élèves, financement et demande de prévisibilité budgétaire, violence à l'école. Elle souligne certains constats tirés de l'enquête nationale sur le bien-être des familles, à laquelle 12 000 parents ont participé, ce qui rappelle l'importance de continuer à agir collectivement pour le bien-être et la réussite des élèves. Les parents sont invités à visionner l'entrevue avec Richard Martineau à QUB radio sur le lien ci-dessous : <https://www.qub.ca/video/20260323-16-11-11-144-2008891637>

Les nouveaux balados proposent des échanges portant sur la surcharge d'informations, les conflits familiaux, la gestion des émotions et les stratégies concrètes pour un usage plus réfléchi des écrans. Les résultats de l'enquête nationale sur le bien-être des familles québécoises révèlent que les écrans demeurent une préoccupation importante pour les parents.

Aux autres balados de mars, des discussions ont eu lieu sur : le comité de parents, le service de garde, l'intelligence artificielle et des parents au conseil d'administration du CSS. Également, un balado sur les tâches à effectuer pour les conseils d'établissement : « Quoi faire en avril ». Les balados sont disponibles sur Spotify, You Tube et autres fournisseurs similaires.

Les parents sont invités à consulter le site internet, pour diverses formations, conférences et échanges qui sont offerts tout au long de l'année. Ce mois-ci, une présentation de Johanne Lévesque, neuropsychologue, parler du « TDAH : frein ou force ».

Monsieur Lucien Maltais de l'Institut national d'excellence en éducation (INEE) a présenté l'historique, la mission et le fonctionnement à venir de cet organisme.

Un nouvel outil à venir! L'article 212.3 de la LIP confère désormais la responsabilité aux centres de services scolaire de veiller « Au respect des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement d'une école, et du comité de parents du centre de services scolaire, incluant leurs règles de fonctionnement ». Un document a été préparé et sera envoyé aux parents expliquant les détails. Document PL94_VT.

8.2 Comité culturel

Madame Joëlle Robichaud-Beauchamp fera suivre l'information par courriel.

8.3 Conseil d'administration

La rencontre aura lieu le 21 avril prochain.

8.4 Transport

La prochaine rencontre se tiendra le 21 mai prochain. Il est apprécié de rappeler aux parents de respecter les directives routières autour des écoles, notamment les demandes des directions d'école qui adaptent la zone scolaire pour la sécurité de tous. Autre rappel pour le processus des plaintes dans l'autobus, les parents sont invités à s'adresser en priorité auprès de la direction d'école avant d'entreprendre des démarches auprès du centre de services scolaire ou du transporteur.

8.5 EHDAA

La rencontre a eu lieu le 9 mars. Madame Otis nous informe que Monsieur Castanha-Morin a également présenté le budget 2026-2027.

9. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 4 mai 2026 à 19 h. Madame Viau invite les parents à répondre au sondage envoyé par courriel afin de proposer leurs idées et leurs suggestions sur divers sujets qu'ils souhaitent discuter.

10. Levée de l'assemblée

Madame Viviane Drapeau propose la levée de l'assemblée à 20 h 30. Adopté à l'unanimité.
(CP 2025-26-34)



Isabelle Viau, présidente



Ginette Légaré, secrétaire